



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38577>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-38577**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Charvieu-Chavagneux

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un gymnase polyvalent sur le secteur du Piarday - Petit-Prince

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse est organisé en vue de l'attribution d'un marché de prestations intellectuelles de maîtrise d'oeuvre. Il est lancé après une première procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en 2024. La procédure de passation utilisée est le concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2°, R. 2162-15 à R. 2162-26 et R. 2172-1 à R. 2172-6 du Code de la commande publique. Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur « Esquisse ». La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase d'offre (projet) au terme de laquelle le ou les attributaires seront choisis

Identifiant de la procédure : a982c967-66ae-4b72-8a5d-8ba500a017f7

Identifiant interne : 25CHARVIEU04

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Contexte : la commune de Charvieu-Chavagneux souhaite mettre en oeuvre un gymnase destiné aux écoles et aux clubs sportifs (Badminton, basketball, volleyball). Les principaux éléments du programme sont listés dans le règlement de consultation. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 3 000 000,00 euro(s) Ht. La mission de maîtrise d'oeuvre envisagée est une mission de base Esq (phase concours) / Aps / Apd / Pro / Act / Visa (avec Exe partielle - fourniture d'une décomposition du prix global et forfaitaire par lot lors de la consultation des entreprises pour le marché de travaux) / Det / Aor. La mission complémentaire Ssi est également prévue. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : <https://marches-publics.info>. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation - Phase 1 - Appel à candidatures. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché européen (Dume). Les candidats désirant participer à ce concours restreint devront obligatoirement réunir les compétences suivantes : - Architecture (inscription à l'ordre des architectes demandée, ou qualification équivalente), - Aménagement paysager (intégrant Vrd et réseaux), - économie de la construction, - Ingénierie en structure, - Ingénierie en fluides, - Accessibilité, - Ssi - Acoustique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement au stade de la candidature. En revanche, en cas de groupement, et compte tenu des compétences différenciées demandées dans le cadre de cette consultation, l'acheteur se réserve le droit d'imposer la forme de groupement conjoint avec mandataire solidaire au moment de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre. Dans le cadre d'un groupement, l'architecte sera obligatoirement le mandataire du groupement conjoint de concepteurs. Ne peuvent participer à ce concours ainsi qu'aux missions de maîtrise d'oeuvre, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et/ou au déroulement du concours, les membres de leur famille (descendants, ascendants et leurs collatéraux), leurs préposés, leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. Nombre de candidats admis à présenter une offre : 3 (trois). La première phase « candidatures » a donc pour objet la sélection de trois candidats qui seront admis à concourir après avis du jury. Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marches-publics.info>. Les critères de sélection des participants sont les suivants : - Compétences et qualifications de l'équipe candidate au regard de la spécificité et de la complexité du projet jugées à partir du courrier de motivation et à partir des profils des intervenants pressentis dans les compétences recherchées. - Qualité des références fournies sur des prestations équivalentes (de niveau Esquisse) : qualité des références architecturales proposées par les architectes mandataires ou les cabinets associés en matière d'études et de réalisation d'ouvrages de nature et/ou de taille équivalentes, de moins de 3 ans (si possible), évaluées à partir des références présentées dans le « cadre candidature » complété. - Moyens et garanties financières de l'équipe candidate permettant de mener à bien la mission et jugées à partir des renseignements présentés dans le « cadre candidature » complété. Dans une seconde phase « offres », chaque candidat admis à présenter une offre recevra un dossier de consultation. Les documents composant ce dossier de consultation fixeront les modalités de déroulement de cette deuxième phase et les conditions de remise des projets (offres). Le jugement des prestations sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères hiérarchisés indiqués ci-dessous : 1) Adéquation du projet au programme et fonctionnalité de l'équipement - respect des exigences techniques, - respect des exigences de fonctionnalité. 2) Qualités architecturales, paysagères et urbaines du projet - qualité de l'insertion urbaine et paysagère, - qualité de l'écriture architecturale 3)

Respect de l'enveloppe financière prévisionnelle et du calendrier de l'opération - respect de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux, - maîtrise des coûts de fonctionnement et de maintenance (approche du coût global), - respect du calendrier de l'opération et cohérence du planning proposé. 4) Qualité de la démarche environnementale - maîtrise des consommations énergétiques et des conditions d'entretien / maintenance, - cohérence du système constructif et choix des matériaux.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un gymnase polyvalent sur le secteur du Piarday - Petit-Prince

Description : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse est organisé en vue de l'attribution d'un marché de prestations intellectuelles de maîtrise d'oeuvre. Il est lancé après une première procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général en 2024. La procédure de passation utilisée est le concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2°, R. 2162-15 à R. 2162-26 et R. 2172-1 à R. 2172-6 du Code de la commande publique. Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur « Esquisse ». La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase d'offre (projet) au terme de laquelle le ou les attributaires seront choisis

Identifiant interne : S-PF-1627050

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Autres exigences économiques ou financières : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
Autres exigences économiques ou financières : - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
Chiffre d'affaires annuel général : -

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Références sur des services spécifiés : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de service : - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat (inscription à l'ordre des architectes)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1627050>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 16/06/2025

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Une prime correspondant à une indemnité forfaitaire et non révisable maximale de 14 400,00 euros HT sera versée aux 3 candidats admis à présenter une offre à l'issue du concours. Dans le cas où les projets remis ne respecteraient pas les exigences du règlement du concours, cette prime pourra faire l'objet d'une réfaction partielle ou totale sur proposition motivée du jury. Le lauréat du concours attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre se verra déduire de ses honoraires (phase ESQ) le montant de la prime perçue

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1627050>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 05/05/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Charvieu-Chavagneux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 0A23D1F1-03DF-32B5-6CC368BD05EFBFEE

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Commune de Charvieu-Chavagneux

Numéro d'enregistrement : 80700

Adresse postale : 4 Avenue Alexandre Grammont

Ville : Charvieu-Chavagneux

Code postal : 38230

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : DEZEMPTE Gérard

Adresse électronique : accueil@charvieu-chavagneux.fr

Téléphone : 0472461980

Adresse internet : <https://www.charvieu-chavagneux.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Commune de Charvieu-Chavagneux

Numéro d'enregistrement : 0A23D20D-D14E-61FC-79720FF5DE2E161A

Adresse postale : 4 Avenue Alexandre Grammont

Ville : Charvieu-Chavagneux

Code postal : 38230

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : guillaume.perrin@charvieu-chavagneux.fr

Téléphone : 0472461980

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 0A23D21B-B256-0F79-C3CBFB2068F538FF

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 0A23D229-9AE5-B562-C5D668A566384BAA

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c98364a3-26bf-4e31-8937-8b6507d99d8f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 04/04/2025 à 15:35

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2025